Image not found or type unknown

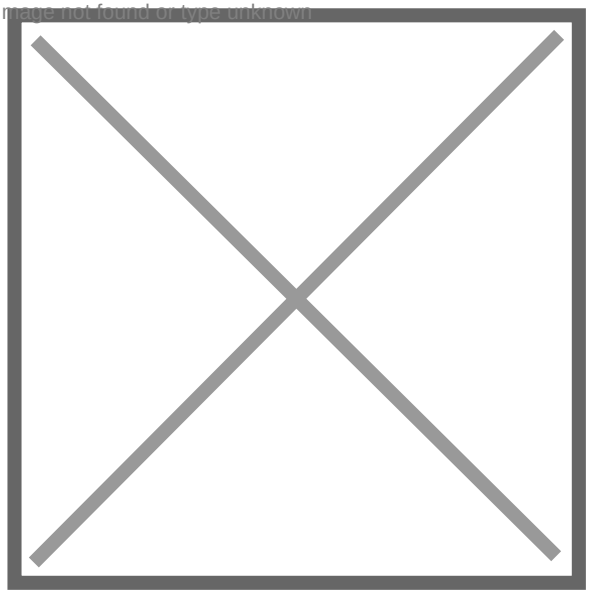

Deduction d' une taxes foncières oublié sur déclaration nouvelle

Par **kelex**, le **19/06/2011** à **23:19**

Bonjour,

je en train de faire ma déclaration d' impots (un peu en retard je sais)

le déclaration des revenus fonciers

et sur la ligne 227 taxes foncières , taxes anexes de 2010 on peut deduire sa taxe foncières ce que je fais

l' an dernier je ne l' ai déduit, j' ai oublié ! je demande si cette année je pourrais pas la rajouté quelque part ??????

Merci de vos solutions

Par **vanceslas**, le **20/06/2011** à **18:23**

Bonsoir absolument pas désolé

Par **francis050350**, le **27/06/2011** à **12:34**

Bonjour ,
Désolé mais il est possible de récupérer cette déduction omise par voie de réclamation . CONSEIL , puisque pour 2009 et 2010 c'est trop tard , vous avez la possibilité de portercette déduction en charge en 2012 (revenus de 2011) en joignant une note annexe explicative en précisant MENTION EXPRESSE et RECLAMATION pour 2009. Si le fisc n'est pas d'accord pour la déduction 2011 , il faudra qu'il dégrève dans les 3 ans soit au plus tard le 31/12/2015 l'année 2009 car la réclamation 2012 interromp la prescription pour 3 ans soit le même délai que pour rectifier 2011.
Faites donc la déduction en 2012 sur 2011 avec ces indications . C'est du sur !!!
F LE POIZAT Avocat fiscal et ex inspecteur des impots 35 ans .

Par **vanceslas**, le **27/06/2011** à **16:06**

Bonjour Francis merci pour cette explication respect à vous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés